

Image not found or type unknown



Accusation de meurtre, vie en concubinage

Par **joannès**, le **17/05/2010** à **15:29**

Bonjour,rrnrJ'ai rencontré une personne avec qui je souhaite partager ma vie à temps plein. Or, cette personne est accusée du meurtre de sa femme (par sa belle famille), qui a fait une tentative de suicide il y a trois ans et est depuis dans le coma. rnrnMon ami va donc passer devant un juge, une enquête est en cours. Son avocat est persuadé qu'il n'ira pas en prison car il n'y a aucune preuve tangible.rnrnIl est encore marié (il n'ose pas divorcer à cause des conséquences sur son procès). Puis je vivre avec lui ? Puis je au moins cohabiter en tant qu'amie ?rnrnJe vous remercie de votre réponse, cordialement.